

Riviera-Chablais

Deux bourgs ont bataillé durant 60 ans pour boire leur propre eau

Montreux
Les Planches et Sâles-Chêne-Crin ont enfin pu lancer le chantier de modernisation de leur réseau d'or bleu, projet né en 1958

Claude Béda

Ils ne veulent pas se désaltérer avec l'eau de la source des Avants ni celle du Léman, comme le reste de la Riviera. Les habitants des Planches et de Sâles-Chêne-Crin sont bien décidés à boire leur propre or bleu. Et surtout à gérer eux-mêmes ce patrimoine ancestral dont la valeur est inestimable à leurs yeux.

Après avoir obtenu tous les feux verts, de la Commune à l'Etat en passant par le Grand Conseil, les deux irréductibles bourgs de la vieille ville de Montreux ont enfin pu lancer cette semaine les travaux de modernisation de leur réseau d'eau datant de 1911. Et plus particulièrement la construction d'un nouveau réservoir de 200 m³, contre 10 m³ auparavant, qui les rendra désormais quasi indépendants du Service des eaux régional aux heures de pointe. «Je suis heureux de voir le commencement de ce chantier. Maintenant on va pouvoir travailler», commente Michel Aubry, gouverneur des Planches.

Le prix de l'indépendance

Car le projet, né en 1958, étudié, dessiné et peaufiné, n'avait jamais pu être réalisé jusqu'ici. Pour prolonger le droit qu'ils avaient acquis en 1616, année où un arrêt du bailli de Vevey leur a octroyé la copropriété, pour moitié chacun, des sources du Maralloy, les deux villages ont d'abord dû s'entendre et fusionner leurs services des eaux respectifs. Ce fut fait en 2004. Ils ont ensuite été appelés à revoir leur statut de fractions de commune, devenu obsolète, qui leur avait permis de maintenir ce privilège médiéval.

Mais pour le rendre conforme à la loi, ils auraient dû installer deux municipalités, deux Conseils généraux et prévoir des élections qui concernent leurs 2000 habitants au total. Afin de disposer d'un organe exécutif en mesure d'assurer la gestion de l'eau, comme le demandait l'Etat, ils ont alors créé une association sans but lucratif, à l'enseigne du Service des eaux du Maralloy. La Commune pouvait ainsi prolonger leur concession pour la distribution d'eau. Bien



A la rue du Temple, une chambre de rassemblement des eaux a été installée. Le réservoir de 200 m³ sera posé l'an prochain. DOMINICFAVRE

Bonus en prime



Sur les 500 000 francs qu'ils ont permis à la Ville de Montreux de toucher en abandonnant leur statut de fraction de commune, les villages des Planches et de Sâles-Chêne-Crin en ont «récupéré» une bonne partie. Ce bonus a notamment servi à la rénovation du parc Donner, à l'acquisition d'un couvert pour la place de la vieille ville ou encore à la restauration des enseignes de la rue du Pont (ici, celles du Café du Pont et des armoiries du village des Planches).

leur en a pris. La Ville a touché 500 000 francs en guise d'encouragement à la fusion, car l'Etat considère qu'une suppression de fraction de commune équivaut à une fusion de commune (lire ci-contre).

La dernière opposition ayant été levée - celle de la Compagnie ferroviaire MOB dont la ligne Montreux - Les Rochers-de-Naye surplombe les installations à rénover et à agrandir -, le chantier de modernisation a commencé, en face du temple Saint-Vincent, par l'installation d'une chambre de rassemblement des eaux de sources et d'une installation de pompage. Le nouveau réservoir sera posé au début de l'an prochain. Les travaux comprennent encore la réhabilitation d'un

troisième captage qui permettra de bénéficier d'un débit d'eau de 950 litres/minute contre 850 auparavant. Coût total: 1,1 million de francs, financé par le fonds de réserve de l'Association du Maralloy et par un emprunt, qu'il s'agira de rembourser.

Un réseau ultramoderne

Quant aux huit kilomètres de conduites, ils seront rénovés par la Ville dans le cadre des travaux en cours et à venir aux rues du Midi et du Temple. «Les deux villages auront ainsi sans doute le réseau d'eau le plus moderne du canton», sourit Arnaud Wiesmann à Mézières, ingénieur-conseil des deux villages, spécialisé dans les réseaux d'eau potable. En effet, si le Ser-

vice intercommunal des eaux de la Riviera voulait rénover de la sorte son réseau, avec ses 33 réservoirs et ses 19 stations de pompage, il lui en coûterait près de 50 millions de francs. Et pour la Ville de Lausanne, la facture se chiffrerait en milliards.

Ces jours, les Planches et Sâles-Chêne-Crin boivent donc du petit-lait. Sous peu, ils disposeront d'une installation dernière cri, avec un réservoir en polyéthylène, un système de télégestion enregistrant en continu la consommation d'eau, sa quantité ou encore sa qualité. Ce qui réjouit Michel Aubry: «Nos bénévoles - des retraités - et moi-même n'aurons plus besoin de venir voir si le niveau d'eau est suffisant.»

Les petits distributeurs résistent

● Dans le canton de Vaud, ce sont majoritairement les communes ou des services intercommunaux qui assurent la gestion de l'eau; à quelques exceptions près, comme les villages des Planches et de Sâles-Chêne-Crin ou encore des Bioux, du Pont et de L'Abbaye à la vallée de Joux. Les Confréries des eaux du village de Château-d'Œx, des Folly et

du Devant-de-L'Étivaz usent aussi de ce droit qu'elles ont obtenu vers 1900. Ces entités disent entretenir d'excellentes relations avec leur Commune, dont elles allègent les charges administratives en continuant à gérer l'eau dans des endroits décentralisés. Et elles ne sont pas vouées à disparaître, selon Arnaud Wiesmann, ingénieur spécialisé dans les réseaux

d'eau potable: «Il y a vingt ans, certains petits distributeurs étaient contraints de fusionner avec de grandes entités pour faire face aux contraintes sanitaires. Or, aujourd'hui, plutôt que cette solution de paresse, ils préfèrent investir pour assurer la qualité de leur distribution d'eau. Et pour préserver ce patrimoine entre leurs mains.»